

DES MEDECINS ET LES TACHES DU PRESENT
RENCONTRES ORGANISEES LES 12 ET 13 MARS 2004 A AIX-EN-PROVENCE – AMPHI GUYON
PAR LE DEPARTEMENT D'ERGOLOGIE-APST AVEC LE SOUTIEN DU CEPERC-CNRS UMR
6059 ET DE L'IUF

Depuis leur création, en 2000, un des objectifs des Rencontres autour des “ Tâches du Présent ” a été de faire retour sur des œuvres, des entreprises, des disciplines qui ont soutenu la construction de la démarche ergologique. Or cette démarche dont le centre de gravité est la notion d’“ activité humaine ” est organiquement nouée à la question de la santé : l’activité humaine est-elle autre chose qu’une négociation de normes orientée par la recherche d’un vivre en santé dans un milieu singulier de vie ? Le médecin est-il alors l’interlocuteur privilégié de l’ergologie ? Et dans la mesure où l’activité de travail reste un point d’application essentiel de la démarche ergologique, la médecine du et au travail n’est-elle pas centrale pour comprendre l’activité humaine industrielle en quête de santé au travail ? Oui et non, telle serait l’hypothèse que ces Ve Rencontres pourraient parcourir. Oui sans doute. Ce n’est pas un hasard si les personnalités auxquelles les deux premières Rencontres ont été dédiées, G. Canguilhem et A. Wisner, avaient l’un et l’autre une formation médicale. En même temps, ils ont contribué l’un et l’autre à élargir considérablement le concept de santé tel que la formation médicale l’utilise, en l’intégrant dans une perspective, l’un philosophique, l’autre ergonomique.

Or tel est aussi le cas d’Ivar Oddone, professeur de médecine à Turin : son œuvre, ses initiatives innovantes ont été marquées dès le début par les questions de prévention au travail, d’“ ambiente di lavoro ”, de santé au travail. Mais elles se sont développées à travers des considérations épistémologiques et philosophiques bien au-delà du concept médical de santé. Et tous ceux qui connaissent un peu l’histoire de l’Ergologie-APST savent à quel point est grande la dette à l’égard de la trajectoire Oddonienne : au même titre que le concept ergonomique d’activité, le concept d’“ expérience ouvrière ” a été essentiel dans la construction du concept ergologique d’“ activité humaine ”. Et les “ Dispositifs dynamiques à trois pôles ”, seul moyen pour l’ergologie d’approcher, en terme de connaissance, l’activité (de travail) peut apparaître comme l’héritage retravaillé des “ communautés scientifiques élargies ” construites par Ivar Oddone, ses collaborateurs et les militants ouvriers de la FIAT dans les années soixante.

Un peu plus tard, les coopérations entre Ivar Oddone et des équipes médicales de la Mutualité des Travailleurs autour de l’étang de Berre, suivies avec attention par les premiers protagonistes d’APST, ont, par un long parcours conduit aujourd’hui à la création du S.I.C (Système d’Information Concret) soutenu par la Région PACA et la Direction Régionale du Travail, comme une avancée dans le domaine de la Prévention au travail. Un tel dispositif, profondément original, réinterroge la pratique médicale en intégrant dans le parcours de vie des consultants le “ curriculum laboris ”, la trajectoire de travail comme aussi celle de leurs habitats, dans des zones urbaines caractérisées par de fortes concentrations usinières. Le S.I.C représente aujourd’hui une retombée authentiquement opérationnelle de ce regard élargi sur la santé.

Pour ces raisons très fortes, la première demi-journée des Rencontres sera consacrée à l’auteur de *Redécouvrir l’expérience ouvrière* (Editions Sociales, 1981) et aux protagonistes du Système d’Information Concret.

Pour autant, et paradoxalement, ces perspectives nouvelles ouvertes dans le champ santé-prévention-travail ne sont pas vraiment le fait de ce qu’on appelle la médecine du travail. Il existe pourtant en France une spécialisation, un statut de la médecine du travail ; mais le débat interne et le malaise dans la profession sont aujourd’hui profonds. Dans un passé récent, il y a eu l’amiante, les problèmes non ou mal traités de la sous-traitance, des mesures d’irradiation, l’explosion des T.M.S (Troubles Musculo-Squelettiques), les difficultés à appréhender les dimensions pathogènes dans les secteurs, aujourd’hui majoritaires, des activités dites de service...Mais que peut faire le médecin du travail ? Au service de qui exerce-t-il sa profession ? Comment peut-il définir ses objectifs en matière de santé ? Avec quels outils et quels moyens ?

Certes, depuis plusieurs années, des médecins dans cette profession s’interrogent sur la nature des responsabilités qu’autorise ou que limite leur statut. Leur apport est précieux. De nouvelles dispositions légales viennent aujourd’hui intensifier considérablement ce débat : la loi de modernisation sociale introduit une obligation de pluridisciplinarité au sein des services de santé du travail. Cette disposition peut introduire des perspectives positives : décloisonnement des disciplines, conceptions élargies des risques professionnels et de la santé ; mais aussi des orientations très problématiques mettant en question le statut et le degré d’indépendance des services de santé par rapport aux partenaires sociaux. S’agit-il de renforcer la vigilance de ces services pour prévenir les atteintes à la santé des travailleurs ou doivent-ils contribuer à “ gérer ” les risques ? Par ailleurs, le document unique sur la prévention des risques professionnels, prévu par l’article L. 230-2 du Code du

travail, crée également une obligation nouvelle qui peut redistribuer les cartes dans le champ des relations professionnelles sur les questions de prévention.

La seconde demi-journée de ces Rencontres sera consacrée au “ médecin du travail dans l’œil du cyclone ” avec l’idée, en appui sur des expériences et des élaborations déjà engagées, de faire émerger de nouvelles perspectives pour les “ tâches du présent ”.

On a parlé des expériences italiennes autour d’Oddone : leur écho a traversé l’Atlantique pour contribuer, au sein des mouvements sociaux brésiliens, à la construction coopérative de conceptions élargies de la santé au travail. La confrontation avec des démarches et des expériences en cours au niveau international, à travers les similitudes et les différences, peut beaucoup contribuer à clarifier nos perspectives. Compte tenu du réseau de coopérations nouées par le Département d’Ergologie-APST avec le Brésil, de sa participation à la création de l’“ Association Internationale Travail-Santé-Environnement en Méditerranée ” (AITSEM), et de l’opportunité de la présence au sein du Département de collègues brésiliens et de médecins du travail algériens, c’est autour de ces deux pays que s’organisera, au cours de la troisième demi-journée la confrontation des expériences, avant de tirer le bilan de ces Rencontres.

Comité d’Organisation : Dominique Keller, Eve Koulayan, Abdallah Nouroudine, Yves Schwart